



### 77 500 Bretons vivent dans une communauté, dont plus de la moitié en maison de retraite

**E**n 2016, les 1 700 communautés recensées en Bretagne hébergent 77 500 personnes, soit 2,3 % de l'ensemble de la population régionale, une proportion légèrement plus élevée que la moyenne nationale. Ces habitants sont essentiellement des personnes âgées vivant en maison de retraite, avec une forte prédominance de femmes, ou des jeunes en foyer étudiant ou en internat. Plus d'un quart des résidents en communauté vivent dans l'une des deux métropoles bretonnes (Rennes et Brest).

Auteurs : Jean-Marc Lardoux, Serge Le Guen (Insee)

En 2016, 77 500 personnes vivent dans une communauté (*définitions*) en Bretagne. Elles représentent 5,9 % des 1,3 million de personnes résidant en communauté en France métropolitaine, là où l'ensemble des Bretons représente 5,1 % de la population française. La part de ces personnes vivant dans une communauté en Bretagne (2,3 %) est légèrement supérieure à la moyenne nationale (2,0 %). Entre 2011 et 2016, leur nombre a augmenté de 1,0 % dans la région alors qu'il est en diminution de 1,5 % en France métropolitaine. En Bretagne, contrairement au niveau national, la baisse des effectifs dans les communautés religieuses et en casernes a en effet été compensée par une forte augmentation du nombre de résidents en maison de retraite. Avec au total 1 700 communautés recensées, la Bretagne regroupe 5,6 % des structures du pays.

Dans la région, plus de la moitié des personnes résidant en communauté sont âgées de 75 ans ou plus (*figure 1*). Sur l'ensemble des 347 100 Bretons d'au moins 75 ans, plus d'un sur dix vit ainsi dans une maison de retraite. En raison de leur âge avancé ou de leur situation de dépendance, ces personnes ont quitté leur domicile pour aller habiter dans une maison de retraite, médicalisée (Ehpad) ou non.

La deuxième grande catégorie de personnes vivant en communauté est constituée de jeunes âgés de 15 à 29 ans, qui représentent plus d'un quart du total de ces habitants. Ces jeunes sont, pour la plupart, hébergés dans des internats ou des foyers étudiants.

En Bretagne, la population des communautés se compose de 44 700 femmes et 32 800 hommes. Les hommes sont majoritaires dans toutes les classes d'âge jusqu'à 60 ans. En particulier, ils représentent les deux tiers des jeunes résidents âgés de 15 à 29 ans. Par exemple, les étudiants hébergés en foyer sont plus souvent des jeunes hommes (63 %), alors que dans l'enseignement supérieur les jeunes femmes sont majoritaires. Les hommes représentent également la grande majorité des jeunes en prison (94 %).

Les femmes sont à parité avec les hommes parmi les seniors de 60 à 74 ans en communauté, mais elles sont largement majoritaires parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus. En

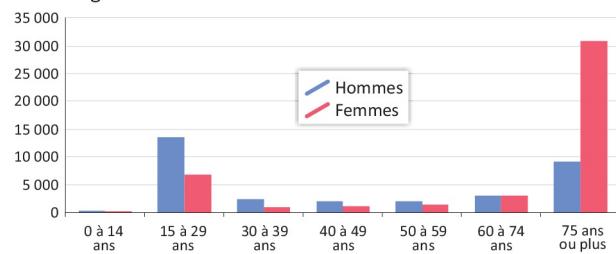
lien avec une espérance de vie plus longue (84,6 ans pour les femmes, comparé à 78,6 ans pour les hommes en Bretagne en 2018), elles représentent plus des trois quarts des seniors de 75 ans ou plus vivant en communauté.

#### Près d'un tiers des communautés sont des maisons de retraite

En Bretagne, 60 % des communautés sont des établissements de services de moyen ou long séjour (*figure 2*). En 2016, ces établissements accueillent 55 500 personnes, soit près des trois quarts des résidents en communauté. Signe d'un vieillissement de la population encore plus prononcé en Bretagne, leurs effectifs ont augmenté en cinq ans de près de 5,6 %, comparé à 3,5 % au niveau national. La moitié de ces établissements sont des maisons de retraite qui regroupent à elles seules près de 40 000 résidents. Viennent ensuite les structures pour adultes ou enfants handicapés, au nombre de 230 et accueillant 6 900 personnes. Puis une centaine d'établissements hébergeant 5 700 personnes nécessitant des soins médicaux. Figurent également dans cette catégorie de communautés les structures d'aide sociale à l'enfance, les structures pour adultes et familles nécessitant un accompagnement social et les foyers de travailleurs représentant au total 150 établissements et plus de 3 000 résidents.

#### Les personnes vivant en communauté sont essentiellement des femmes âgées et des jeunes hommes

Répartition par âge et sexe des résidents en communauté en Bretagne



Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Dans la région, 330 foyers étudiants et internats d'établissements scolaires accueillent 14 800 jeunes adultes. À noter que ces établissements hébergent également 17 900 mineurs, mais ces derniers sont comptabilisés au sein des ménages de leurs parents. En Bretagne, 14 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans vivent ainsi leur scolarité en internat.

Les 130 communautés religieuses regroupent 2 500 personnes, soit 3,3 % des résidents en communauté de la région. Ce poids est supérieur à celui du niveau national (2,2 %).

Les casernes (gendarmeries et autres établissements militaires) hébergent 2 300 personnes. Les gendarmes, dans leur grande majorité, ne sont pas comptabilisés dans les communautés car ils vivent avec leurs familles dans des logements ordinaires (maisons ou appartements).

Enfin, 2 100 personnes dorment en prison. Elles sont plutôt jeunes puisque quatre détenus sur dix ont moins de 30 ans.

### Une concentration des jeunes vivant en communauté dans les deux métropoles

Les deux métropoles bretonnes, celles de Rennes et de Brest, concentrent plus d'un quart des résidents en communauté de la région (respectivement 17,2 % et 8,0 %), alors qu'elles hébergent moins d'un cinquième de la population bretonne (13,4 % et 6,3 %). Elles regroupent en effet plus de la moitié (36,6 % et 14,5 %) des jeunes majeurs hébergés en foyer étudiant ou en internat. Au sein de Rennes Métropole, les communautés les plus importantes sont les cités universitaires de Beaulieu, Villejean-Alsace et Patton, les internats de l'Insa et du lycée Chateaubriand ainsi que le centre pénitentiaire de Vezin-le-Coquet. Dans Brest Métropole, il s'agit du lycée naval, des cités universitaires de Kergoat et Bouguen-Lanrédec et de la maison d'arrêt de L'Hermitage.

Dans ces deux métropoles, la part de population habitant en communauté est de 3,0 %, supérieure de 0,7 point à la moyenne régionale (figure 3).

Cette part est encore plus élevée dans huit autres EPCI bretons et dépasse même les 5 % dans deux d'entre eux : d'une part, la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay avec notamment l'école de gendarmerie de Dineault et, d'autre part, celle de Kreiz-Breizh qui regroupe à la fois des structures de moyen ou long séjour, comme les maisons de retraite de Rostrenen et de Gouarec, et une structure pour personnes nécessitant des soins médicaux à Plouguernevel. ■

### 2 Les maisons de retraite représentent près d'un tiers des communautés et hébergent plus de la moitié des résidents

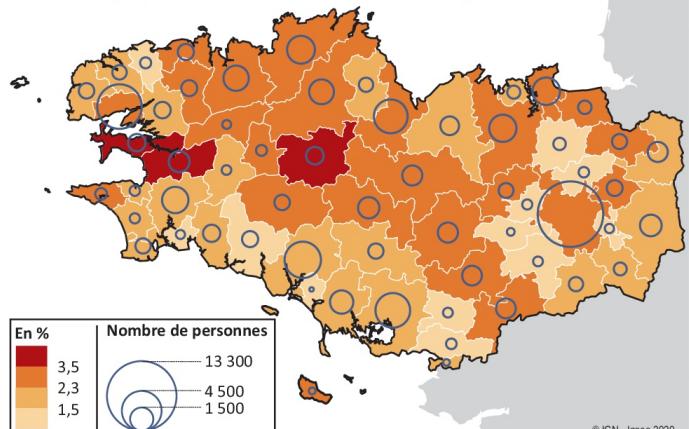
Nombre de communautés et de personnes accueillies suivant la catégorie

Catégorie de communauté	Nombre de communautés	%	Effectifs	%
Services de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers ou résidences sociales	997	59,8	55 538	71,7
<i>dont maisons de retraite</i>	515	30,6	39 634	51,2
Communautés religieuses	133	7,9	2 532	3,3
Casernes	194	11,5	2 317	3,0
Foyers étudiants et internats	329	19,5	14 774	19,1
Prisons	7	0,4	2 121	2,7
Établissements sociaux de court séjour	23	1,4	176	0,2
Autre catégorie de communauté	1	0,1	28	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>1 684</b>	<b>100,0</b>	<b>77 486</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

### 3 Une part de résidents en communauté importante dans les territoires ruraux

Part de la population vivant en communauté par EPCI en 2016



Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

### Définitions

Une **communauté**, au sens du recensement de la population, est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (comme la prise de repas). La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Les **catégories de communautés** sont :

- les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite médicalisées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad) ou non, les foyers et résidences sociales ou assimilés ;
- les communautés religieuses ;
- les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés ;
- les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement ;
- les établissements pénitentiaires ;
- les établissements sociaux de court séjour ;
- les autres communautés.

Le recensement de la population permet de dénombrer l'ensemble de la population vivant sur un territoire. Les habitants sont répartis selon leur catégorie d'habitation ou leur mode de vie en trois catégories : les personnes qui vivent en logement dit ordinaire (97,4 % de la population en 2016 en Bretagne), celles qui vivent en communauté (2,3 %) et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers et les personnes sans abri (0,3 %).

La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans. Les logements situés dans l'enceinte des communautés ou les logements occupés par plusieurs personnes en colocation sont comptabilisés dans les ménages dits « ordinaires ». Les élèves mineurs logés en communauté, comme les internats, sont réintégrés dans la population des ménages à leur domicile familial.

Les données sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population ; c'est pourquoi elles peuvent être très légèrement différentes des informations disponibles sur le site insee.fr, qui sont issues de l'exploitation principale.

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Éric Lesage

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantidis

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013  
© Insee 2020

### Pour en savoir plus

- « En 2015, un Normand sur cinquante vit dans une structure d'hébergement collectif », Sandrine Rochelle – Dans : *Insee Flash Normandie*, n° 85 (2019, mai)
- « La vie en communauté : surtout des jeunes et des personnes âgées », Serge Maury, Sandra Bouvet – Dans : *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes*, n° 58 (2018, juin)
- « 101 600 personnes vivent en communauté, principalement en maison de retraite et en internat », Sonia Besnard, Pierre Loizeau – Dans : *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 55 (2016, déc.)
- « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », David Pirou, Nadine Poullain, Sandrine Rochelle – Dans : *Insee Première*, n° 1434 (2013, fév.)

